

Spécialités : Toutes

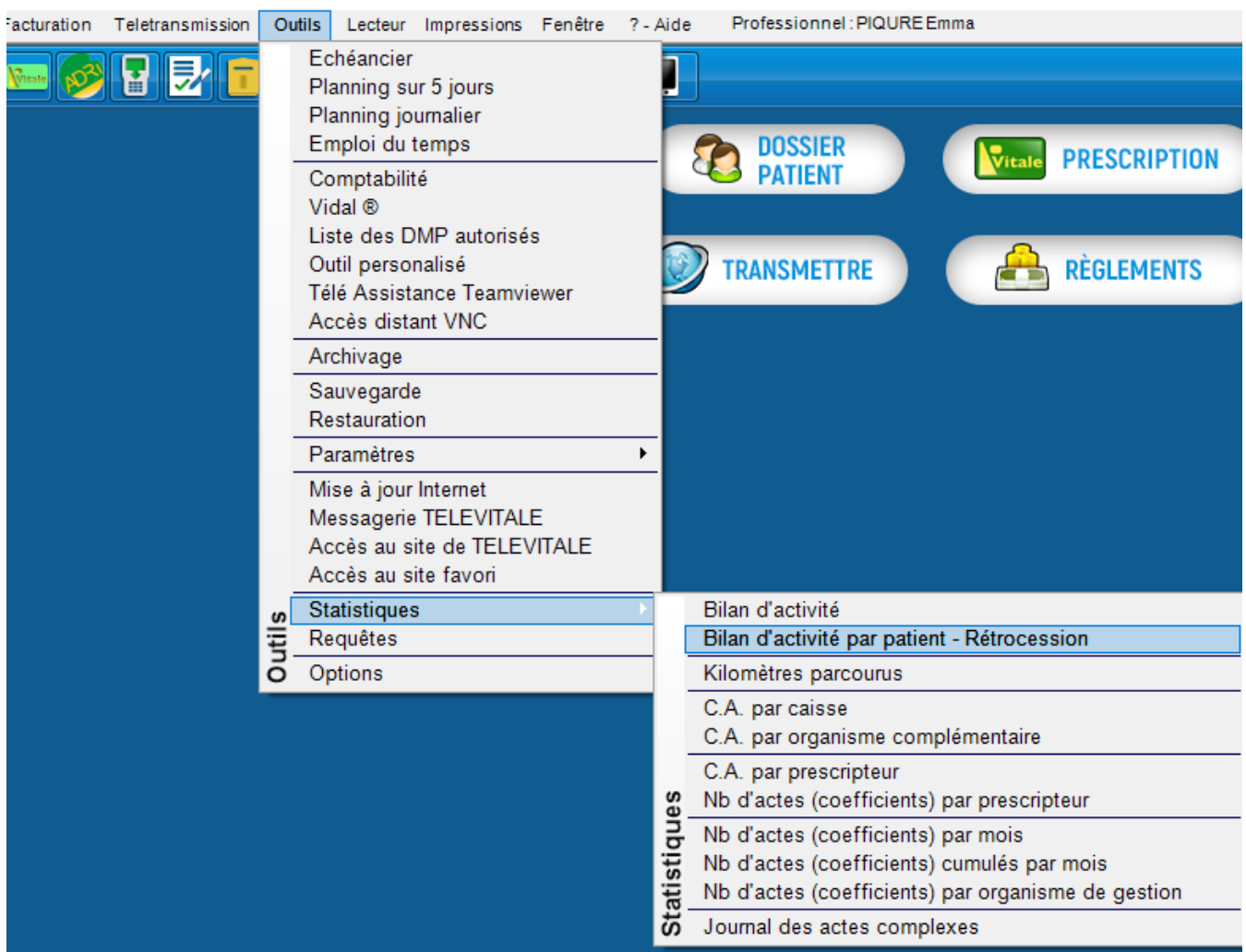
# Calculer la rétrocession d'un remplaçant

Rédigé le 23/ 03/2019



Dans le cadre d'une télétransmission pour un remplaçant, vous disposez d'outils pour calculer le montant de la rétrocession.

Cette fonction est accessible par le menu Outils- statistiques-bilan d'activité par patient-rétrocession.



Les calculs sont effectués par rapport au professionnel courant, indiqué dans la barre de menu. Ainsi, si le professionnel courant est un professionnel de santé (docteur, infirmier), le logiciel prend en compte uniquement les factures ou les actes du professionnel sélectionné. Par contre si le professionnel courant est un centre de santé, le logiciel prend en compte toutes les factures ou tous les actes des professionnels rattachés au centre de santé.

Il est possible de basculer rapidement d'un professionnel de santé à l'autre de la manière suivante :

- Choisir une statistique et saisir les paramètres
- Afficher la fenêtre de résultat
- Choisir un autre professionnel dans le menu professionnel courant (sans fermer la fenêtre de résultat)
- Cliquer sur le bouton « paramètre » puis « OK » (sans fermer la fenêtre de résultat)

## Bilan d'activité par patient - Rétrocession

Cette statistique travaille sur la date des actes et non pas sur la date des factures. Elle permet d'obtenir la liste complète des actes facturés pour un professionnel sur une période, ainsi que le montant total.

Exemple : une facture datée du 10/01/19 et contenant des actes de décembre 2018 et janvier 2019. Si on interroge le bilan d'activité de janvier 2019, seul les actes de janvier 2019 seront pris en compte. Les actes de décembre 2018 n'apparaîtront dans le bilan d'activité bien que la facture soit datée du 10 janvier 2019.

Par défaut les factures à l'état "chargés et à charger" ne sont pas prises en compte. Si vous souhaitez les prendre en compte il faut cocher la case « *tenir compte des factures chargées et à charger* »

Vous pouvez afficher le bilan d'activité pour un ou plusieurs secteurs en utilisant le bouton choisir. Il faut au préalable affecter un secteur dans la fiche des patients. Par défaut le bilan est calculé pour tous les secteurs.

Pour les centres de santé, il est également possible de choisir une provenance (ville, hôpital, clinique, maison de retraite, HAD) ou une spécialité (dans le cas d'un centre polyvalent). La provenance du patient doit être au préalable enregistrée dans la prescription.

Bilan d'activité par patient - Rétrocession

Modèle de documents

AVEC le détail des actes       SANS le détail des actes

Critères de recherche

Exécutant

Patient

Tenir compte des factures chargées et à charger

Tenir compte des factures qui ne sont pas validées  
(actes appartenant à une facture à l'état saisie)

Prendre en compte certaines catégories de factures

Prendre en compte certains secteurs des patients

Prendre en compte les actes effectués

Période de recherche

Date des actes du  au

et / ou date de facturation du  au



Exemple 1 : calcul de l'activité sur une semaine.



Bilan d'activité par patient - Rétrocession

Modèle de documents  
 AVEC le détail des actes     SANS le détail des actes

Critères de recherche  
 Exécutant : PIQUIRE2969 MAYA Choisir le praticien  
 Patient : TOUS Choisir le patient

Tenir compte des factures chargées et à charger  
 Tenir compte des factures qui ne sont pas validées (actes appartenant à une facture à l'état saisie)  
 Prendre en compte certaines catégories de factures  
 Prendre en compte certains secteurs des patients

Prendre en compte les actes effectués : au domicile et au cabinet

Période de recherche  
 Date des actes du 01/02/2019 au 07/02/2019   
 et / ou date de facturation du 00/00/0000 au 00/00/0000 

OK ANNULER

**Etat récapitulatif des actes facturés**

Exécutant : PIQUIRE2969 MAYA    Actes du 01/02/19 au 07/02/19  
 Titulaire : PIQUIRE2969 MAYA  
 Patient : TOUS

Factures non validées non prises en compte / Factures chargées et à charger non prises en compte

Lieu des actes : au domicile et au cabinet    Secteurs : Tous  
 Catégories de factures : Toutes

Acte	Facturé le	Facture	Lot	Nom du patient	Etat facture	Acte(s)	Montant
01/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA	15,10
01/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALE	Validée	8 AMI 1 - IFA	21,40
01/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 KP	11,60
02/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA	15,10
02/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALE	Validée	8 AMI 1 - IFA	21,40
02/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 KP	11,60
03/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA - F	23,60
03/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALE	Validée	8 AMI 1 - IFA - F	29,90
03/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 KP - F	20,10
04/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA	15,10
04/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALE	Validée	8 AMI 1 - IFA	21,40
04/02/19	20/02/19	190220007		JEU-CNQ LOUISE	Validée	MAU 1 - AMI 1 - IFA	7,00
04/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 KP	11,60
05/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA	15,10
05/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALE	Validée	8 AMI 1 - IFA	21,40
05/02/19	20/02/19	190220007		JEU-CNQ LOUISE	Validée	MAU 1 - AMI 1 - IFA	7,00
05/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 KP	11,60
06/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA	15,10
06/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALE	Validée	8 AMI 1 - IFA	21,40
06/02/19	20/02/19	190220007		JEU-CNQ LOUISE	Validée	MAU 1 - AMI 1 - IFA	7,00
06/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 KP	11,60
07/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA	15,10
07/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALE	Validée	8 AMI 1 - IFA	21,40
07/02/19	20/02/19	190220007		JEU-CNQ LOUISE	Validée	MAU 1 - AMI 1 - IFA	7,00
07/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 KP	11,60

Actes    Déplacements    Prestations  
 Total général :    308,10    82,10    390,20

Sur la période du 01/02/2019 au 07/02/2019, il a été calculé 390.20 euros.

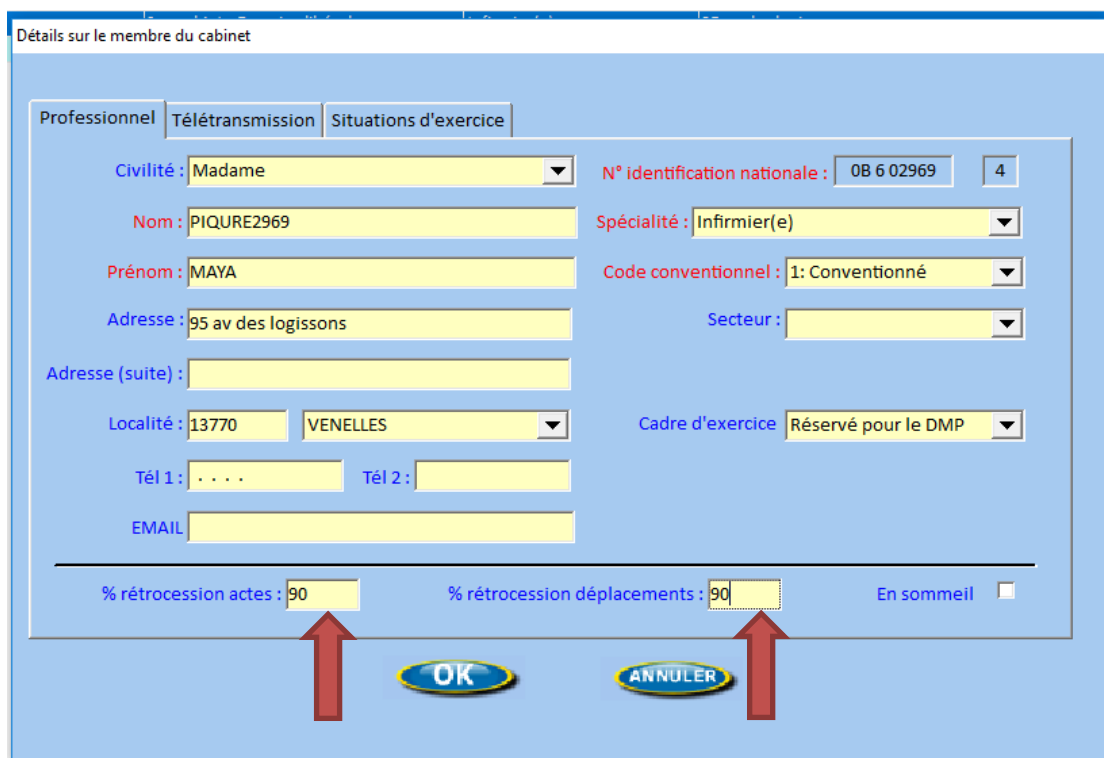


Si vous reprenez un pourcentage de rétrocession, le logiciel peut calculer et inclure ce taux sur le total pour avoir le montant exact à rétrocéder.

Pour cela il faut aller sur « Fichiers – membres du cabinet », sélectionner le PS et « modifier »

Puis indiquer le pourcentage de rétrocession sur les actes et sur les déplacements

Exemple : pour un pourcentage de rétrocession de 10%, il faut mettre 90% pour que le calcul suivant :



Pour 100 euros gagnés par le titulaire, il faudra rétrocéder 90 euros.

Etat récapitulatif des actes facturés									
Exécutant : PIQUIRE2969 MAYA			Actes du 01/02/19 au 07/02/19						
Titulaire : PIQUIRE2969 MAYA									
Patient : TOUS									
<b>Factures non validées non prises en compte / Factures chargées et à charger non prises en compte</b>									
Lieu des actes : au domicile et au cabinet    Secteurs : Tous									
Catégories de factures : Toutes									
Acte	Facturé le	Facture	Lot	Nom du patient	Etat facture	Acte(s)	Montant		
01/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALIE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA	15,10		
01/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALIE	Validée	6 AMI 1 - IFA	21,40		
01/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 IKP	11,60		
02/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALIE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA	15,10		
02/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALIE	Validée	6 AMI 1 - IFA	21,40		
02/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 IKP	11,60		
03/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALIE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA - F	23,60		
03/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALIE	Validée	6 AMI 1 - IFA - F	29,90		
03/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 IKP - F	20,10		
04/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALIE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA	15,10		
04/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALIE	Validée	6 AMI 1 - IFA	21,40		
04/02/19	20/02/19	190220007		JEU-CINQ LOUISE	Validée	MAU 1 - AMI 1 - IFA	7,00		
04/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 IKP	11,60		
05/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALIE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA	15,10		
05/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALIE	Validée	6 AMI 1 - IFA	21,40		
05/02/19	20/02/19	190220007		JEU-CINQ LOUISE	Validée	MAU 1 - AMI 1 - IFA	7,00		
05/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 IKP	11,60		
06/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALIE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA	15,10		
06/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALIE	Validée	6 AMI 1 - IFA	21,40		
06/02/19	20/02/19	190220007		JEU-CINQ LOUISE	Validée	MAU 1 - AMI 1 - IFA	7,00		
06/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 IKP	11,60		
07/02/19	20/02/19	190220006		DESMAUX NATHALIE	Validée	AMI 2 - 2 AMI 1 - IFA	15,10		
07/02/19	20/02/19	190220011		DESMAUX NATHALIE	Validée	6 AMI 1 - IFA	21,40		
07/02/19	20/02/19	190220007		JEU-CINQ LOUISE	Validée	MAU 1 - AMI 1 - IFA	7,00		
07/02/19	21/02/19	190221022		MARTIN PAUL	Validée	AMI 2 - IFA - 8 IKP	11,60		
					Actes	+	Déplacements	=	Prestations
Total général :					308,10	+	82,10	=	390,20
Pourcentage					90 %		90 %		
Total après application du %					277,29	+	73,89	=	351,18



Sur cet exemple, la période du 01/02/2019 au 07/02/2019, il faudra rétrocéder 351,18 euros.

